En cas de récidive, l'article 230 du code pénal leur est applicable, et la peine comporte un emprisonnement de six mois à deux ans.

Il est peu probable que cette décision enchante les nombreux porteurs d'ordres étrangers qui se donnent l'apparence d'être décorés de la légion d'honneur, mais les titulaires de ce dernier ordre — beaucoup plus relevé dans notre nation que dans les monarchies, — ont quelque peu le droit d'exiger qu'on ne fît pas de confusion.

Ajoutons que toute rosette multicolore comportant plusieurs ordres étrangers, le port apparent des croix étrangères qui y figurent, au même titre qu'un ruban unique.

Cette mesure va gêner considérablement ceux qui portent des rubans bariolés, coupent leur rosette en deux en accordant au rouge une large place, ce qui peut faire prendre les porteurs de ces décorations pour des officiers de la légion d'honneur.

Le grand chancelier réclame une application très rigoureuse des mesures indiquées par la décision approuvée par le président de la République.

Une ligue des tanneurs français. — Une ligne nationale en faveur de l'emplo exclusif du cuir de fabrication française pour l'équipement de l'armée vient de se fonder.

Cette ligue demande également le rétablissement des ateliers régimentaires.

Dans une requête adressée aux membres du parlement, la ligue des tanneurs fait remarquer à l'appui de ses réclamations :

1. Que l'armée française se trouve actuellement équipée avec des cuirs provenant de l'étranger ;

2. Que ces cuirs sont, de notoriété publique, très inférieurs aux cuirs français.

3° Que le très grand inconvénient des stipulations à été démontré à la suite de circonstances alors qu'au contraire les essais tentés par l'administration de la guerre dans les ateliers régimentaires ont produit d'excellents résultats.

La requête des tanneurs est signée de tous les présidents des syndicats de la tannerie française.

La chambre de commerce de Douai a donné un avis favorable aux réclamations de la ligue nationale des tanneurs.

Décorations. — Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur :

M. Barbey, ingénieur des ponts-et-chaussées à Avesnes.

M. Demeyin, éclusier à Bourbourg, auteur de 35 sauvetages.

Médaille d'honneur. — M. le préfet a remis hier à M. Henri L'écluse, mécanicien à Comines, la médaille d'honneur que lui a décernée M. le ministre de l'intérieur, en récompense de ses actes de dévouement.

Nouvelles militaires. Nominations et promotions. — *Artillerie.* — Sont promus au grade de capitaine : M. Dordes le 1er régiment, promu au 24e régiment, affecté à la direction d'artillerie de Lille. M. Olm, lieutenant en premier au 1er régiment, affecté à la direction d'artillerie de Dunkerque.

M. Tullier, garde d'artillerie de 1re classe, est nommé garde principal de 2e classe à l'école d'artillerie du 1er corps d'armée.

M. Lallemant, 1er rée d'artillerie de 2e classe aux forges de Nevers, promu à la 1re classe, est maintenu à son poste actuel.

M. Pradel, garde d'artillerie de 2e classe à Landrecies (direction de Maubeuge), est promu à la 1re classe, maintenu à son poste actuel.

M. Thil, garde d'artillerie de 1re classe à Calais, est promu à la 2e classe ; maintenu à son poste actuel.

M. Martin, adjudant au 28e régiment d'artillerie est nommé garde d'artillerie de 2e classe à la direction de Dunkerque.

M. Fermine, maréchal des logis, chef mécanicien au 5e régiment d'artillerie, est nommé garde d'artillerie de 2e classe, pour occuper un emploi de chef ouvrier à l'atelier de construction de Douai.

Génie. — M. Capron, adjudant de 2e classe à Lille est nommé de 1re classe. Conserve sa situation actuelle.

M. Merveille, adjudant de 3e classe à Cambrai, est promu à la 2e classe. Conserve sa situation actuelle.

M. Dufresne, sergent-major stagiaire à Arras, est nommé adjudant de 3e classe. Conserve sa situation actuelle.

Troupes des équipages. — M. Gogendat, lieutenant au 1er rang, 1er escadrons, est promu capitaine pour occuper l'emploi de capitaine en 2e classe à la 1re compagnie.

Inscription maritime. — M. Poulard, attaché d'administration de 2e classe aux hôpitaux militaires de Paris, est désigné pour le bureau du grade d'aspirant.

Corps de santé militaire. — M. Pouillandrieux, médecin aide-major de 1re classe au 1er régiment d'infanterie, passe au grade de major de 2e classe au 1er régiment.

Services des bureaux de l'administration. — M. Faure, officier d'administration adjoint de 1re classe en non activité par retrait d'emploi, est promu au grade d'officier d'administration adjoint de 1re cl., affecté à la 1re région.

M. Vigneux, officier d'administration adjoint de deuxième classe, en non activité par retrait d'emploi, est affecté à la première région comme officier adjoint de 2e classe.

Subsistance militaire. — M. Flickesteiner, officier d'administration adjoint de 1re classe à la 1re région, est nommé à la 1re région avec le grade d'officier d'administration de 2e classe.

M. Dufresnay, adjudant élève d'administration dans la 1re région, est nommé adjudant dans la 1re région avec le grade d'officier d'administration adjoint de 3e classe.

Hôpitaux militaires. — M. Chauvire, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire de l'hôpital militaire de Lille, est désigné pour prendre la gestion de l'hôpital militaire Desgenettes, avec le grade d'officier d'administration principal.

M. Arnaud, officier d'administration adjoint de 2e classe, attaché à la direction du service de santé du 1er corps d'armée, est maintenu à son poste actuel, avec le grade d'officier d'administration de 1re classe.

M. Bossé, adjudant-élève d'administration à la direction du service de santé du 1er corps d'armée est désigné pour les hôpitaux de la division d'Arras, avec le grade d'officier d'administration adjoint de 3e classe.

Gendarmerie. — Chef d'escadron, 2e to car (chort). M. Albert Peuillard, capitaine à Douai (Nord), en remplacement de M. Laugier, mis hors cadre et passé dans le recrutement. — Est désigné pour commander la compagnie des Hautes-Alpes, à Gap.

Capitaine (partie active). — 1e tour (armée). M. Georges Vincent de Vanier, capitaine au 1re régiment d'artillerie, en remplacement de M. Bolot, retraité. Est placé à Douai.

1er tour (ancienneté). M. Herbert Honoré, lieut. à Pont-l'Evêque (Calvados), en remplacement de M. Ketterlin, promu. — Est placé à Valenciennes.

Sous-lieutenant (partie active) : 2e tour (armée). A défaut de candidat, 1er tour (sous-officiers). M. Martin Maisant, maréchal des logis-chef dans la compagnie du Nord, en remplacement de M. Ronchez, promu. — Est placé à Ambérieu (Ardèche).

Train des équipages. — M. Viollard, trésorier du 1er escadron, lieutenant en 2e, est nommé à la 1re classe de son grade.

MUTATIONS. — *Infanterie.* — M. Saguin, capitaine au 73e, passe au 56e, pour y occuper l'emploi de trésorier.

M. Rouhin, capitaine brevet au 1er régiment, passe au 56e régiment. — Maintenu stag. d'état-major.

M. Hartsien, capitaine au 106e régiment, passe au 43e régiment. — Reste détaché à l'état-major de l'armée.

Artillerie. — M. Lob-Levyt, capitaine en 1er au 15e régiment (1re batterie), a été classé au 22e régiment (5e batterie).

M. Gathelier, capitaine en 2e à la 3e compagnie d'ouvriers d'artillerie, a été affecté à la direction d'artillerie de Bourges.

M. Bannarat, capitaine en 2e au 5e régiment (3e batterie), a été classé au 15e régiment (13e batterie), pour y faire fonction d'officier d'état-major.

M. Kuscher (N.), garde d'artillerie principal de 2e classe, comptable à l'école d'artillerie de Perpignan, a été classé à la direction d'artillerie de Lille, service de la centralisation.

M. Chaudy, garde d'artillerie de 2e classe, 42, rue de la Gare, chef attitrée à l'atelier de construction de Douai, est classé à l'école d'artillerie du 15e corps d'armée.

Trains des équipages. — M. Paradis, capitaine en second au 1er escadron (1re compagnie), a été classé au 2e escadron (5e compagnie).

Vétérinaires militaires. — Est désigné pour passer avec son grade au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, M. Dupiat, aide vétérinaire au 21e dragons.

Service des substances militaires. — M. Kahn, officier d'administration de 2e classe à Paris, a été détaché à la gestion des viandes de Dunkerque.

Service des hospices militaires. — M. Blary, officier d'administration de 1re classe, attaché à la direction du service de santé du 1er corps d'armée, est désigné pour prendre la gestion de l'hôpital militaire de Lille.

M. Jacob, officier d'administration de 2e classe, commandant la 1re section d'infirmiers militaires, est désigné pour être attaché à la direction du service de santé du 1er corps d'armée.

Gendarmerie. — M. Taillades, capitaine à Valenciennes (Nord), est passé à Toulouse (Haute-Garonne).

Baccalauréats. — Les compositions écrites des baccalauréats ès-lettres classique (lettres) moderne (lettres) ès-science (complet et restreint) et classique (sciences) commencent hier à Lille les 15 et 16 juillet au Palais Rameau.

LA FÊTE NATIONALE

A TOURCOING

A 10 heures 1/2 du matin, — Kiosque de la Grande Place, musique, musique, chœurs populaires exécutés par un groupe des Enfants des Ecoles communales, avec accompagnement par la Fanfare de l'Alliance, direction de M. Jules Mévolange : 1° A la France (Yung) : 2° Le Drapeau des Ecoliers Français (Haring).

A 3 heures 1/2. — Concert par la Musique municipale, directeur M. A. Grisez : 1° La Marseillaise (Rouget de l'Isle) : 2° Fanfare du Barbier de Séville, air, par Grisey (Rossini) : 3° Menuet original (Chaujiat) : 4° Souvenir d'Alsace, fantaisie variée, solisse Magot, sous-chef (J. Leloup) : 5° Fantaisie sur Marco Vicconti (Petrelli) : 6° Les Bords de l'Isère (A. Grisey).

A 4 heures du sr. — Place de l'Hôtel de Ville : 1° La Fanfare du Pont-Central, directeur Braun, se fera entendre pendant les exercices de gymnastique. — Place Charles Roussel : — Pendant les Jeux populaires, l'harmonie la Fraternelle, directeur Dhérin, exécutera plusieurs morceaux de son répertoire.

A 5 heures du soir. — Kiosque de la Place Thiers. — Concert par la Fanfare de Jlane-Seau, directeur A. Guillaume et la Muse des Travailleurs, orphéon du Blanc-Seau, directeur Manouvrier. Fanfare : 1. La Marseillaise (Rouget de l'Isle) ; 2° Ouverture (F. Leroux) : 3° Polka pour piston solos, B. Cuvet (Selimick). — Chœurs : 4. Les Voix de la Mer (Palliard) : 5° La Fenaison (Dard). — Fanfare : 6° Jeanne de Flandre (Illéger) : 7° La Reine des Vagues.

A 7 heures du soir — Kiosque de la Grande Place, — Festival de musique d'harmonies, fanfares et orphéons.

I. Les Trompettes Réunis, directeur Losfeld : 1° Jeanne d'Arc, Louis Bolin : 2° les Trompettes de Paris : Louis Desailly.

II. L'Orphéon des Travailleurs, directeur Mortier : 1° France ! France ! A. Thomas : 2° Marche républicaine, A. Adam.

III. L'Ecole de la Fraternité, directeur Bédéla : 1° Chœur des Lutins, Masscnet : 2° La Bergère, Laurent de Rillé.

IV. La Cocilia, fanfare, directeur Thérin : La Reine des Fleurs, Mc-Rose : 2° Indiana, fantaisie, Nos.

V. L'Orphéon Tourquennois, directeur A. Desmytère : 1° Sur les Clines, Saints ; 2° le Matin, Laurent de Rillé.

VI. La Lyre Cœurée, orphéon, directeur Vandewyghe : 1° les Proscrits, Saints ; 2° Retour d'exil, Nos.

VII. L'Harmonie Tourquennoise, directeur G. Mager : 1° Ouverture de la Bohémienne, Balfe : 2° Fantaisie sur des motifs d'opéra, Bazin.

VIII. Les Sauvetages Réunis, directeur Sickle, directeur Louis Rosson : 1° les Chasseurs, Rochas : 2° Prière avant la Bataille, Sonhre.

IX. La Fanfare de l'Alliance, directeur G. Mager : 1° Ouverture de la Bohémienne, Balfe : 2° Fantaisie, pour cornet, Masscnet. 3° la Marseillaise, Rouget de l'Isle

Place Charles-Roussel

A trois heures du soir, jeux populaires, 100 fr de prix.

1. Mat de Cocagne, 30 fr. de prix. — 2. Tourniquet brelon, 10 fr. de prix. — 3. Carrousel asiron, 10 fr. de prix. — 4. Jeu de l'Oie, 10 fr. de prix. — 5. Jeu de l'Anneau, réserve aux dames, 120 fr. de prix.

Les inscriptions pour les différents jeux seront reçues le 14 juillet, de 1 heure à 2 heures 1/2 au Kiosque.

1. Pour le Mat de Cocagne, au Café Bailleul.

2. Pour le Tourniquet brelon, au Café veuve Montagne. — 3. Pour le Carrousel asiron, à l'Idée de Flandre. — 4. Pour le Jeu de la Pinadon, au Café Vandamme. — 5. Pour le Jeu de l'Anneau à la cavée Dupire.

Croix-Wattrelos. — Pour célébrer la Fête Nationale, cette année, il a été décidé, l'entrain d'une manière un peu décente et dans des conditions de la nature à servir les intérêts des petits commerçants de la commune.

C'est aux membres de la commission des fêtes qu'en revient tout le mérite.

Voici le programme des réjouissances :

A 5 heures du matin, la Fête sera annoncée par des salves d'artillerie. — Distribution des secours extraordinaires aux indigents.

A 6 heures 1/2, sur la Place, grand concours de pinons, 10 pinons, ainsi que la distribution des prix auront lieu sur le kiosque ; jeux populaires, ainsi que les jeux de quilles communes.

A 8 heures du soir, un corlège, composé de la Musique municipale, des Sapeurs-pompiers et de plusieurs sociétés, parcourera les principales rues de la commune.

A 5 heures, carrousel, à l'estaminet de la Baguette.

A 7 heures, sur la Place, grand concert, par la musique municipale.

Programme : 1° La Marseillaise — 2° Ouverture des Droits du Seigneur (J. Weidnchem) — 3° Rêves et Mirages, grande marche de concert (C. Mougeot) — 4° Air du Chalet, pour tuba solo, soliste Carlos Deporoitère (Van den Bogaerde) — 5° L'Intrigant, quadrille (E. Marsal.)

A neuf heures, nombreuses projections lumineuses.

A dix heures, illuminations et embrasement de la Grande-Place.

Les édifices publics seront pavoisés et illuminés.

Les habitants sont invités à pavoiser leurs maisons.

Lannoy. — A l'occasion de la Fête Nationale, du 14 juillet, on nous annonce une ascension aérostatique par M. L.-B. Glorieux, le célèbre aéronaute Roubaisien, sur la Grande Place, à 5 heures précises, le ballon Jupiter

Cette fête sera certainement beaucoup de monde dans la localité, même les habitants de Roubaix et environs seront très heureux de voir leur concitoyen Glorieux, exercer les exercices de trapèze avec son ballon Jupiter.

A Chérong. — A la suite du banquet, grand bal gratuit, offert par le Cercle républicain, dans la vaste salle de l'estaminet de la maison commune.

Brillant orchestre.

Marquette. — La fête sera annoncée par des salves d'artillerie et par les cloches.

Les différents jeux seront mis à notre invite les habitants à pavoiser les maisons. Une prime sera accordée à l'habitant dont la maison sera la mieux décorée.

A 8 heures du matin, distribution de secours aux indigents.

A 10 heures, revue des écoles.

A 2 heures après-midi, réunion des sociétés musicales.

Réjouissances publiques. — Mâts de cocagne, courses en sac, jeux de sacs, jeux de ciseaux, etc.

A 9 heures du soir, grand bal populaire.

Eau de Toilette du Congo

Ce produit délicat, exquis pour la toilette. Rafraîchit l'épiderme et veloute la toilette. Son parfum merveilleux et son effet certain Donnent un visage sain et hâlé parfaits.

Victor Vaissier, créateur du Succès du Congo.

En vente à Roubaix, chez M. Dayver, coiffeur, 19, rue Neuve.

Chronique locale

ROUBAIX

UNE EXPLOSION AU PILE

UN BLESSÉ

Le populeux quartier du Pile est depuis hier matin sous le coup d'une profonde émotion produite par une explosion. Ce sinistre a eu lieu chez MM. Jules Lussiez et Delplanque qui exploitent, rue du Pile, 100 et 111, une teinturerie sur laines en tous genres.

La teinturerie

L'entrée de la teinturerie Jules Lussiez et Delplanque est située rue du Pile.

Elle s'étend jusqu'à la rue d'Estaing, dont elle n'est séparée que par trois maisons d'ouvriers ; de l'autre côté elle longe la rue Dupire.

Les bureaux se trouvent à gauche de l'entrée ; à droite sont les magasins ; dans le fond la teinturerie et enfin derrière, les générateurs de la machine à vapeur d'une force de 45 chevaux.

Cette usine est installée depuis un mois environ et un fonctionnait véritablement que depuis lundi dernier. Elle était occupée auparavant par M. J. Watine, fabricant de carreaux et briques réfractaires.

MM. Lussiez et Delplanque l'avaient aménagée en teinturerie modèle et y avait fait faire de grands changements. La salle de la machine et des générateurs, notamment, avait de construction récente.

Au-dessus de la machine on avait installé un réservoir d'une contenance de 400 mètres cubes d'eau et d'un poids total de 100,000 kilogrammes.

Ces dernières constructions sont adossées d'un côté aux maisons de la rue d'Estaing et de l'autre à la rue Dupire.

Un veilleur de nuit, chauffeur en même temps, M. Louis Delaluyé, 61 ans, rue Pierre de Roubaix, est chargé de la surveillance de l'établissement et de la conduite des générateurs en pression pour le travail du matin.

L'explosion. — La panique

Il était environ deux heures du matin, lorsque tout à coup une détonation formidable retentit, produisant un ébranlement si violent tous les habitants des rues d'Estaing et Dumpierre furent sur pied.

Dans les maisons attenantes à la salle des machines et donnant rue d'Estaing, les enfants poussaient des cris d'effroi malgré les parents qui voulaient leur faire entendre raison.

On put bientôt se rendre compte de la catastrophe. La rue Dumpierre sur toute sa largeur et sur une longueur de plus de trente mètres était couverte de pans de murs, d'une épaisseur de 50 centimètres et long d'un mètre, le sol jonché de briques ; une bâche d'alimentation, encore à moitié pleine d'eau avait été enlevée comme une plume, et était tombée au milieu des décombres.

Partout les soubiers en fer, les tuyaux de cuivre sont tordus.

Les murs qui supportaient le réservoir, s'étaient écroulés, celui-ci s'est effondré sur lui-même avec un fracas épouvantable, l'eau qu'il contenait s'est répandue dans les maisons voisines et sur la rue, de sorte que lorsque les habitants descendirent au rez-de-chaussée de leurs habitations, ils crurent à une inondation. Le sol était couvert de vases et genoux ; elle ne tarda pas du reste à s'écouler.

Les trois habitations que nous signalions plus haut, deux ont particulièrement souffert ; celle habitée par la famille Henri Walcsen, 38 ans, chardeur, et celle de M. Ferdinand Thiébaut, 34 ans, peigneur.

Les deux petites cuis nes, les cabinets et le débarrassoir que chacun d'eux possède ont été complètement démolis.

Rien n'a été épargné, pas même une seule casserole, le mur de séparation de la troisième maison, en ce moment inoccupée, s'est écroulé.

Un panneau de la porte de la cour de l'estaminet Walcsen, a été enfoncé par un pan de mur et un carreau n'a été brisé.

Un autre pan de mur s'est vu trouer la muraille et s'est abattu dans la salle d'estaminet.

On frémit en songeant au nombre de victimes que l'on aurait eu à déplorer si l'explosion s'était produite pendant la journée.

En effet, les familles Walcsen et Thiébaut se tiennent constamment dans leur cuisine et dans la rue Dompierre, où passent peu de voitures, le nombre des enfants qui jouent est considérable.

Le blessé

Le veilleur de nuit, M. Louis Delhaye, se trouvait, au moment de l'explosion, sur la passerelle reliant la teinturerie et la salle des machines. Le malheureux a été absolument assailli par une pluie de briques.

Il lui fut bientôt impossible de se sauver ; car il avait les pieds retenus par les décombres ; mais comprenant de suite que le danger, la présence d'esprit de sortir de ses sabots, il put alors fuir le danger.

Néanmoins, quand on arriva M. Delhaye était complètement aveuglé ; ses yeux hagards, il courait de tous côtés en criant : Au secours ! Il a été transporté à l'hôpital.

Il est constaté de contusions, principalement aux yeux, il souffre en outre de douleurs dans les côtes ; cela fait craindre des lésions internes.

Les Dégâts

MM. Lussiez et Delplanque évaluent les dégâts à plus de 25,000 francs pour leur usine.

Quant aux dégâts occasionnés aux maisons voisines, ils sont moins importants et ne dépasseront pas 3,000 francs.

MM. Lussiez et Delplanque sont assurés à la société le Secours et à la Nationale.

Il est bon de signaler qu'il n'y aura aucun chômage dans l'usine.

MM. Lussiez et Delplanque, se sont occupés immédiatement de trouver une locomobile et vendredi matin le travail reprendra.

Nomination. — M. le docteur Delattre a été nommé médecin inspecteur des écoles en remplacement de M. Bayart, décédé.

Accidents. — Mercredi vers 10 heures du matin, Gustave Dumez, âgé de 10 ans, demeurant rue de Densin cour Flamencourt, jouait avec des camarades dans la cour de l'école de la rue du Moulin, lorsqu'il fit un faux pas, il tomba dans sa chute, l'enfant se fit une fracture au bras gauche.

— Un manœuvre de maçon, Edouard Vandenbrande, âgé de 49 ans, demeurant à Marquion (Belgique), était occupé dans une maison en construction, mardi après-midi, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur le sol d'une hauteur de 4 mètres ; on le conduisit administra les premiers soins au blessé et constata une fracture au bras gauche.

Vandenrapelle fut ensuite admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Les vols au comptoir. — Le 21 avril dernier, M. Henri Delebecque, peigneur, rue de Repeule, 102, constatait la disparition d'une somme de 70 francs qui se trouvait placée dans le comptoir du magasin.

La police de sûreté informée ouvrit une enquête et réussit à mettre la main sur les coupables dans la journée de mardi.

Les jeunes voleurs, ils sont tout au plus âgés d'une dizaine d'années, ont aussi été conduits au dépôt de sûreté ; ce sont les nommés Lucas André, demeurant rue Cognot, 12, Bouquet Léopold, demeurant à l'Allumette, fort Boulanger, les deux frères Gentil, demeurant rue Faidherbe, à Croix, et Quique Lucien, demeurant rue de Thionville.

Une faillite. — Sur la demande du Conseil d'administration du Dépôt d'escompte du Nord, M. Hindrik, ancien administrateur de cette banque, a été déclaré en faillite.

Remplacé depuis quelque temps déjà par M. Mathieu, dans ses fonctions, M. Hindrik avait contracté une dette vis-à-vis du Comptoir d'escompté.

Des conférences rendant compte de cette faillite prétendent que la détournant « Sinistre financier ». L'expression nous paraît un peu exagérée.

Un brutal individu. — Mardi vers 4 heures du soir, le sieur Jean Duprez, âgé de 21 ans, ouvrier charbonnier entrait au domicile de M. Louis Desmet, rue de Flandre, 146, et se livrait à des voies de fait sur le fils de ce dernier.

Un agent informé mit fin à cette scène de violence et invita M. Duprez à déposer une plainte contre ce brutal individu.

Jubilé de 25 ans d'une Société coopérative. — La Société de consommation, boulangerie coopérative de Roubaix célèbre aujourd'hui le 25e anniversaire de sa fondation (Statuts du 14 juillet 1867 que par acte passé devant Me Duchange, notaire à Roubaix, la Consommation fut constituée en société civile.

Elle comptait alors environ trois cents membres, il y en a aujourd'hui près de deux mille.

Le chiffre d'affaires de la première année atteignit à peine 30,000 fr., celui de cette année dépassera 800,000 fr.

Par une décision prise en assemblée générale, il a été résolu que le plus bel emplacement local construit dernièrement rue St-André serait brillamment pavoisé et illuminé le 14 juillet.

Ce sera certainement l'édifice le mieux décoré de la ville.

Nous engageons vivement nos concitoyens à rendre une visite ce soir à la boulangerie de la rue St-André.

La commission cantonale d'hygiène s'est réunie le mardi 12 juillet, à 5 heures à la mairie.

Elle a continué l'étude de l'assainissement du canal de Croix, étude qu'elle avait commencée le 11 juin, en se rendant sur les lieux et visitant le canal et les établissements industriels qui y déversent leurs eaux.

Elle a émis à ce sujet des vœux importants qu'elle espère voir adoptés et réalisés par les administrations des-ponts-et-chaussées ; 1° le déversement dans le canal de Croix à l'aide d'un réservoir d'une conduite souterraine d'une certaine quantité d'eaux propres provenant des écluses du nouveau canal de Wasquehal ;

2° La suppression du déversement des eaux industrielles dans le canal et leur écoulement par les égouts actuels à l'aval de Wasquehal.

3° Le rétablissement du déversement des eaux d'égoût eaux pluviales des communes de Croix et de Fiers et leur transport par des égouts à construire vers l'aval de Wasquehal.

4° Le barrage et l'élargissement de la petite Marne.

Reprenant ensuite le programme qu'elle s'est tracé pour l'assainissement de la ville de Roubaix, la commission d'hygiène a émis le vœu que le balayage des rues ne se fasse qu'après un arrosage sérieux, même avec de l'eau de la ville.

Elle a émis ensuite les vœux suivants :

1° Que les rues particulières qui sont souvent des foyers de pestilence, par leur stagnation des eaux, de la fermentation et de la décomposition chimique, matières organiques soient mises le plus vite possible en état de viabilité et de salubrité : 1° par la création de fils d'eau et d'égoûts.

2° Par l'enlèvement méthodique des immondices à la charge de la Ville et des propriétaires.

3° Par le revêtement de la chaussée (pavage, etc.), destiné non pas seulement à rendre plus commode la circulation dans les milieux ouvriers, mais encore à protéger l'air de la rue contre les émanations du sol. Dans certaines rues moins fréquentées on pourrait adopter, comme mesure provisoire le revêtement de la chaussée par des cendres ou du gravier surtout en face des écoles et des bâtiments municipaux.

Il a été plus grande sévérité, justifiée par la crainte des maladies, telles que la fièvre typhoïde et le choléra, se n'apportée dans l'exécution des mesures qui ont intéressant l'hygiène générale de la ville.

A l'occasion de la Fête nationale la Bibliothèque sera fermée toute la journée le jeudi 14 juillet courant.

CABINET DE M. HENRI DESCHAMPS

Rue des Fabricants, 55

Contentieux. — Recouvrements. — Défense devant les tribunaux de commerce, justice de paix, conseils de préfecture. n.o.—5807

TOURCOING

La Fête Nationale. — La Fête Nationale a été annoncée hier soir à 8 heures, conformément au programme, par des sonneries de cloches. Le pavoisement des édifices publics était complet, et parmi les habitants qui ont l'heur de ne pas être complétement sous la tutelle cléricale, le plus grand nombre avaient dès hier arboré les couleurs nationales.

On devrait toujours ne pas oublier qu'il voir le drapeau flotter gaiement à toutes les fenêtres, puisque — les dern ères élect ons l'ont démontré — il n'y plus d'heure sonnelle par toute la France en général et à Tourcoing en particulier, que des républicains. N'est ce pas cher frère Flour ?

Comment donc admettre que tous ces bons citoyens se refusent encore à célébrer un des plus glorieux anniversaires de la grande révolution française.

Aussi, les Tourcoing le ferme espoir de les voir enfin sortir leur drapeau et engager tous leurs amis à les imiter. C'est cela qui sera beau !

Académie de musique. — 1re classe de solfège (Demoiselles).

2e Division

1er prix, Hayart Emilienne. — 2e Vanderplanque Marie. — Accessit, Biermyn Jeanne.

1re classe de solfège (Garçons).

1er prix ex-æquo, Labaere Marie et Delesmal Marie. — 1re accessit, Fourneau Olympe. — 2e Roussel Julia. — 3e Leignel Irma.

Division supérieure

Médaille d'argent, Descamps Jeanne. — 1er prix, Morisseau Julie. — 2e Leplat Pauline et Parvaque Pauline ex-æquo. — 1er accessit, Bertend Marie. — 2e Leclercq Amélie.

2e classe de piano (Demoiselles)

2e division

1er prix, Maton Blanche. — 2e, Salmana Augusta. — 1er acc., Thiébaut Aline. — 2e, Maton Ermeline.

1re division

1er prix, Penet Marthe. — 2e, Ricey Laure. — 1er acc., Roussel Julia. — 2e Vanderplanque Marie.

Classe de chant (Hommes)

1re division

1er prix, Delvoy Victor. — 2e, Delahousse Auguste.

Classe de saxophone

2e division

1er prix, Varasse Georges. — 2e, Coenem Jules.

2e Classe de clarinette

2e division

1er prix, Catteau Jules. — 2e, Desurmont Désiré. — 1er accessit, Lefèvre Anselme. — 2e, Planquart Jules.

1re division

1er prix, Destombes Auguste. — 2e, Darvlisse François. — 1er accessit, Vandommel Charles.

L'accident de la rue Nollet. — Nous avons relaté le singulier accident survenu dimanche après-midi à une brave ménagère de la rue Nollet, Mme Romanie Dhooghe, femme Leplat, qui fut brûlée au visage en tisonnant son feu. On avait pensé tout d'abord que la pauvre femme perdrait les yeux par suite de cet accident, mais nous avons appris avec la satisfaction d'apprendre que ce malheur ne se produira pas, et qu'elle conservera la vue. Mme Leplat reçoit les soins de M. le docteur Bonnet qui nous a fourni lui-même ce renseignement.

Le jeu de balle de la place des Phalempins. — Plusieurs nombreuses inscriptions reçues pour la grande lutte un jeu de balle place des Phalemp ns, le 14 juillet, on cite la redoutable partie de Lille (O fever).

La partie de Croix de Roubaix renommée aussi de première force viendrait d'envoyer son engagement. Le lutte sera chaude et les parties tellement nombreuses qu'on sera peut-être obligé d'établir un deuxième jeu de l'autre côté de la place.

Explosion d'un syphon d'eau de seltz — Ce genre d'accident devient fréquent depuis quelque temps. Hier, à l'estaminet Gadenne, qui fait l'angle de la rue de Croix et de la place Notre-Dame de Lourdes, un syphon placé sur l'appui de la fenêtre, entre deux autres syphons, a éclaté avec un bruit formidable. Le fond du syphon a été projeté dans la cuisine, en passant au dessus de la tête de plusieurs ouvriers qui prenaient leur repas dans la salle d'estaminet.

La partie supérieure s'est vu un carreau de la façade et les débris furent projetés presque sur les murs de l'égl se.

Il n'y a pas eu heureusement d'accident.

Fraude. — Les préposés Piquandaire et Avril de la brigade de Tourcoing ont arrêté hier vers 9 heures du soir un lieu dit : l'Alsacienne » le nommé Auguste Desurmont, âgé de 18 ans 1/2 demeurant à Tourcoing.

Il était porteur de café le provenance étrangère.

Expulsés. — Un convoi de 21 expulsés a été dirigé hier sur la frontière du Mont-à-Leux par la gendarmerie de Tourcoing.

12 des individus étaient expulsés par M. le Préfet du Nord, 9 par la Sûreté générale, 2 par le Préfet de la Seine, 1 par celui de la Somme.

Ils ont purgé en France des condamnations pour vols, escroqueries, coups et blessures, outrages et rebellion.

Extradée. — La gendarmerie de Tourcoing a remis hier aux autorités belges, la nommée Marie Seys, âgée de 24 ans, domestique dans une famille riche de Courtrai, qui avait profité de ce que ses maîtres se trouvaient en villégiature pour soustraire à leur préjudice des valeurs d'une somme importante.

La servante inf dèle s'était réfugiée à Avesnes et c'est dans cette ville qu'elle a été arrêtée en vertu d'un mandat de juge d'instruction de Courtrai.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des soies, des laines et des cotons

Entrées du 4 au 9 juillet

Soie.	"
Laine peignée	380,810
Laine filée	106,810
Blousses.	37,360
Coton.	28,461
Totaux.	553,518
Conditionnements	1365 1.
Titrages	79
Dégraissages.	30 1.

Le directeur,
Arthur BONTE.

COUPONS

Le **Crédit Lyonnais**, agences de Roubaix et Tourcoing paie sans aucune frais tous les Coupons français et étrangers à l'échéance du 1er juillet, et dont les prix sont officiellement connus.

GARDE DE TITRES

Le **Crédit Lyonnais**, agences de Roubaix et Tourcoing reçoit en dépôt les titres de toute nature, l'Offverrie, l'Argenterie, et en général tous les objets précieux.

LILLE

Suicide d'un soldat à l'Hôpital militaire

Mardi après-midi, vers quatre heures et demie, le personnel de l'Hôpital militaire a été mis en émoi par le suicide d'un soldat du 16e bataillon de chasseurs à pied, qui y était en traitement.

Ce soldat s'y trouvait à la jouer droite, M. Anatole-Raymond Ticquet, 21 ans 1/2, était entré à l'Hôpital depuis quatre jours. Il était couché dans une chambre-mansarde du 3e étage.

Tout-à-coup, il enjambait une fenêtre haut, il fut pris d'un accès de délire et, avant que l'infirmier, qui se trouvait à quelques pas de son lit, ait pu le rejoindre, il se levait et s'élançait par la fenêtre, tivant s'abattre, d'une hauteur de quinze mètres, sur le sol de la cour.

Au bruit de la chute, des camarades accoururent et s'empressèrent de relever le malheureux, qui respirait encore

M. Morisson, médecin-chef de l'Hôpital, fut bientôt près de lui et lui prodigua ses soins. Il constata que M. Ticquet avait le pied gauche et l'avant-bras du même côté fracturés avec écrasement et, qu'en outre, il s'était fait de graves lésions internes.

Malgré la vigilance qu'on mit à le secourir, le pauvre soldat mourut une heure après. Il est né à Pas-de-Calais, canton d'Etaples (Pas-de-Calais) ; la famille a été prévenue par dépêche.

Agression nocturne. — On vient d'arrêter le nommé Auguste Delattre, âgé de 23 ans, aide de cuisine à l'Hôtel de Commerce, qu'on soupçonne être l'auteur du coup de couteau porté dans la nuit de lundi rue du Sec-Arembault, à Mme Loridan.

Accident. — Le jeune Arthur Pérard, 11 ans, rue Philadelphie, 23, se promenait avec un camarade dans la rue de Tournai, quand il tomba sur le sol. Au même moment passait un camion dont une roue lui a fait la jambe gauche une blessure sans gravité.

Les vols. — Dans la nuit du 9 au 10 juillet, une somme de 55 francs a été volée dans un secrétaire, qui se trouvait dans la cuisine de l'habitation de Jérôme Vancoughem, rue du Faubourg-de-Roubaix, 72. Le voleur a réussi à s'emparer de l'auteur de ce vol ; c'est un nommé Alfred Deneuveth, 19 ans, journalier, rue Montaigne, 22. Avec l'argent volé, il acheta des vêtements et il remit une partie à son voisin, Alfred Robinot, 18 ans, marchand de sable. Ce dernier a donc été arrêté également pour complicité de vol.

LE NORD

UNE AFFAIRE DE MŒURS A FLERS

Mardi, vers neuf heures et demie du soir, Mlle Marthe Désmet, 16 ans, demeurant à Flers, travaillant au tissage de Mme Cazas à Hellemmes, se promenait, en ville, accompagnée de son jeune frère Maurice, âgé de 12 ans. Elle avait remarqué les allures suspectes d'un individu vêtu d'une veste bleue, d'un pantalon rouge foncé et d'une casquette de Jockey qui la suivait depuis quelques instants, ma s elle n'y avait prêté aucune attention.

A peine s'était-elle engagée dans le sentier des Trois-Bonnets, à trois cents mètres de son domicile, qu'l ndividu s'élança sur elle et chercha à la renverser pour lui faire subir les derniers outrages, menaçant de la tuer si elle poussait le moindre cri.

Mais, au bruit, Mlle Marthe a toutes jambes et alla prévenir ses parents. Ceux-ci arrivèrent aussitôt accompagnés d'un grand nombre d'hab tants, ce que voyant l'individu prit la fuite à travers champs, en sautant un fossé qui s'ouvrait devant lui.

Quant à Mlle Marthe Desmet, elle a été reconduite chez elle, n'ayant heureusement que quelques contusions sans gravité au bas du corps.

Une enquête est ouverte par le garde champêtre.

Asphyxiés. — *Suicide.* — Mercredi soir, vers sept heures, inquiétée de ne pas apercevoir son mari, Mme Debyser, prise d'un funeste pressentiment, monta dans le grenier de sa maison, rue des Pâtures, 1.

A l'entrée de ce grenier, elle aperçut le cadavre de son mari pendu à une corde attachée à un sommier. Mme Debyser prévint au sitôt un voisin, M. Benjamin Fontaine, cordonnier. Ce dernier coupa la corde, le corps d'Ildephonse Debyser, 40 ans, tisseur, était déjà rigide.

On croit que ce malheureux, qui avait été renvoyé le matin du tissage de MM. Cardon